

PRÉSENTATION DU CORRIGÉ

| Connaissances associées (référentiel) | PARTIE Travail à faire | Ressources | | Barème par thème | Évaluation |
|--|---|---------------|-----------------------|---------------------|------------|
| | | Annexes | Documents à rendre | | |
| 4.1.5. L'emploi <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le chômage</i> 4.1.6. Le rôle de l'État <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'action de l'État sur la conjoncture économique</i> | <p style="text-align: center;"><u>PARTIE 1 : ÉCONOMIE</u></p> <p style="text-align: center;">Les 35 heures</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Loi sur les 35 heures 2. Causes du chômage 3. Conditions de travail améliorées 4. Conditions de travail dégradées 5. Conditions de travail inchangées 6. Développement structuré | A | | 19 | |
| 4.2.6 Le citoyen, l'état de droit et la démocratie <ul style="list-style-type: none"> • <i>La participation du citoyen à la vie des collectivités territoriales</i> La commune | <p style="text-align: center;"><u>PARTIE 2 : DROIT</u></p> <p style="text-align: center;">La commune</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Mode d'élection du Conseil Municipal 8. Election du Maire 9. Attributions du Conseil Municipal | B et C | 1 | 9 | |
| 4.2.7 Le salarié : droit social <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les conflits individuels</i> | <p style="text-align: center;">Les conflits individuels</p> <ol style="list-style-type: none"> 10. Nature du document et tribunal concerné 11. Parties en présence 12. Composition du tribunal 13. Requête de Monsieur DUMOULIN 14. Décision du tribunal 15. Motifs de condamnation | D | | 12 | |
| TOTAL | | | | 40 | /40 |

Remarques :

- Les différentes parties sont indépendantes.
- Le document 1 est à rendre avec la copie d'examen qu'il soit complété ou non.
- Répondre aux questions sur la copie d'examen en indiquant précisément le n° de chaque question.
- A l'issue de l'épreuve, un surveillant de salle agrafera la page 1 à votre copie (devant) et le document 1 complété ou non à l'intérieur de la copie en bas à droite.

| | | | | |
|--|----------------------------|------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| Groupement inter académique II | Session 2002 | Facultatif : code | | |
| Examen : BEP Métiers de la Comptabilité et BEP Métiers du Secrétariat | | | | |
| Intitulé de l'épreuve EP3 – Épreuve économique et juridique | | | | |
| Type CORRIGÉ | Facultatif : date et heure | Durée 1 h 30 | Coefficient 2 | N° de page / total 1/4 |

PARTIE 1 : ÉCONOMIE

19 points

LES 35 HEURES

/ 19

Le tableau et les articles (**Annexe A**) montrent l'influence de l'application des 35 heures sur les conditions de travail. En vous aidant de cette annexe et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes :

1. Donner le nom que porte la loi sur les 35 heures. *Loi Aubry* 1

2. La réduction du temps de travail est une des mesures gouvernementales du traitement économique du chômage. Citer deux causes du chômage. 2

- *augmentation de la population active plus rapide que la création d'emploi*
- *progression de l'activité féminine*
- *ralentissement de l'activité économique*
- *coût du travail qui incite les entreprises à délocaliser la production*
- *regroupements d'entreprises*
- *progrès technique...*

3. Retrouver la catégorie socio-professionnelle, pour chaque sexe, qui a le plus bénéficié de l'application des 35 heures. 2
(1 pt par élément juste)

| HOMMES | FEMMES |
|-----------------------------------|---------------|
| <i>Professions intermédiaires</i> | <i>Cadres</i> |

4. Retrouver la catégorie socio-professionnelle, pour chaque sexe, qui a vu sa situation le plus se dégrader suite à l'application des 35 heures. 2
(1 pt par élément juste)

| HOMMES | FEMMES |
|-----------------------------------|--|
| <i>Professions intermédiaires</i> | <i>Employées ou ouvrières non-qualifiées</i> |

5. Relever le pourcentage de l'ensemble des salariés pour lesquels les conditions de travail sont restées inchangées ? 1
45,6 %

6. Rédiger un développement structuré d'une dizaine de lignes, vous devrez : 11

Introduction :

La principale raison à l'origine de la Loi sur les 35 heures est la réduction du chômage. (1 pt)

Deux avantages : (2 pts)

- *créations d'emplois*
- *meilleure qualité de vie (gagner des heures de loisirs, s'occuper des enfants...)*
- *amélioratif du pouvoir d'achat (ou progression du revenus des ménages)*
- *diminution du nombre de chômeurs*

Deux inconvénients : (2 pts)

- *intensification du travail*
- *grignotage des pauses par les employeurs*
- *faibles hausses de salaires*
- *précarité de l'emploi*
- *maintien de l'écart élevé des salaires*

Influence : (2 pts)

L'amélioration des conditions de travail a une influence positive pour les salariés, mais elle profite également à l'entreprise. En effet un salarié satisfait a tendance à travailler mieux et à moins s'absenter... De ce fait, la productivité ne peut être qu'améliorée.

Conclusion : (2 pts)

Dans le contexte économique actuel, la Loi sur les 35 heures a profité aussi bien aux salariés qu'aux entreprises. Les 35 h ont permis aux entreprises de mettre en place la flexibilité du travail pour adapter la production à la demande des clients.

Rédaction, structure du développement et orthographe à moduler. (2 pts)

PARTIE 2 – DROIT

21 points

LA COMMUNE

/ 9

Quelle qu'elle soit, une collectivité territoriale ne peut exister sans des représentants élus. La commune est gérée par le Conseil Municipal. **Répondre aux questions suivantes sur votre copie :**

7. Indiquer comment sont élus les membres du Conseil Municipal (suffrage et scrutin) et pour quelle durée. 3

Le Conseil municipal est élu :

- au suffrage universel direct (1 pt)
- au scrutin majoritaire à deux tours (1 pt)
- pour 6 ans. (1 pt)

8. Citer par qui et quand est élu le maire. 2

Le maire est élu par le Conseil municipal dans les 8 jours qui suivent l'élection.
(1 pt) (1 pt)

9. A partir de l'extrait du journal municipal d'information d'Aire sur l'Adour dans les Landes (**Annexe B**) et de quelques attributions du Conseil Municipal (**Annexe C**), indiquer pour chaque exemple, sur le **document 1**, la nature de la fonction exercée par le Conseil Municipal. 4

DOCUMENT 1

(1 pt par attribution juste)

| Extrait du Journal municipal | Attributions du Conseil Municipal |
|---|--|
| Le festival théâtre du CAMA | <i>Aide au développement des actions culturelles</i> |
| Acquisition et réhabilitation des Saligues | <i>Gestion des propriétés communales</i> |
| Redevance spéciale sur les déchets non ménagers | <i>Organisation des services publics</i> |
| Les agents des ateliers municipaux | <i>Gestion du personnel communal</i> |

LES CONFLITS INDIVIDUELS

/ 12

A partir de l'annexe D :

10. Indiquer la nature du document et du tribunal dont il émane. 2

(1 pt par élément)

Ordonnance de référé du Conseil de Prud'hommes de PAU

11. Citer les parties en présence au procès. 1

- *demandeur : Georges DUMOULIN* (0,5 pt par élément)

- *défendeur : Michel MARTIN*

12. Donner la composition de ce tribunal à l'occasion de ce procès. 1,5

- *1 Président d'audience* (0,5 pt par élément)

- *1 Assesseur Conseiller*

- *1 greffier*

13. Relever la requête de Monsieur DUMOULIN. 1,5

(0,5 pt par élément souligné)

M. BARREAU demandait que son employeur, M. Pierre ROFLEX, lui verse la somme de 1 378,91 € (indemnités de congés payés du 1er avril 2000 au 31 mars 2001)

14. Donner la décision du tribunal. 2

Décision : (0,5 pt par élément souligné)

condamnation de M. MARTIN à payer à M. DUMOULIN la somme de 1 378,91 € + les dépens (frais du procès).

15. Indiquer les motifs pour lesquels Monsieur MARTIN a été condamné et les arguments plaidant en faveur de Monsieur DUMOULIN. 4

(1 pt par élément)

Arguments :

➤ *M. MARTIN*

○ *n'était ni présent, ni représenté au procès ;*

○ *n'était pas à jour de ses versements à la CRA (la caisse ne pouvait donc pas payer) ;*

➤ *M. DUMOULIN :*

○ *a régulièrement travaillé pendant la période de référence ;*

○ *n'a perçu aucune somme au titre des congés payés.*